

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

ARRÊTÉ PORTANT ATTRIBUTION DU BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques,

Vu le code de l'éducation et, notamment, les articles L. 335-5 et L. 335-6,

Vu le code du travail, notamment l'article L. 6111-1,

Vu le code du sport, notamment les articles D. 212-20 et suivants,

Vu le décret n° 2010-1582 du 17 décembre 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans les départements et les régions d'outre-mer, à Mayotte et à Saint Pierre et Miquelon,

Vu le décret n° 2019-894 du 28 août 2019 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'Etat en Guyane,

Vu le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre,

Vu l'arrêté du 31/10/2016 portant création de la mention Activités équestres du BPJEPS, spécialité Educateur sportif,

Vu le procès-verbal établi à l'issue de la délibération du jury le 19 octobre 2023,

A R R Ê T É

Article 1^{er} Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité Educateur sportif mention Activités équestres option approfondissement technique attribué aux personnes dont les noms suivent :

Genre, nom et prénom	Date et lieu de naissance	
Madame	ALLANO	Alexia
Madame	ANTOINE	Tifenn
Madame	DA SILVA	Clara
Madame	DE VLIEGHER	Emma
Madame	LEROUX	Clémence
Madame	MOREAU	Océane
Madame	PAYELLE	Inès
Madame	TUREK	Pauline
Madame	VANHAVERBEKE	Victoire

Article 2 : La Rectrice de région académique de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGES, le 19 octobre 2023

**Pour la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux,
Chancelière des Universités
et par délégation,
Le Chef des services Formation-Certification-Emploi et Sport**

Bertrand JARDIN